

## L'Énoncé économique fédéral de 2007 promet des allègements fiscaux de 60 milliards de dollars sur six ans

Le ministre des Finances, James Flaherty, a présenté l'Énoncé économique fédéral de 2007 du gouvernement minoritaire le 30 octobre 2007. L'Énoncé contient un nombre surprenant de mesures fiscales et promet des allègements fiscaux généraux qui se traduiront par des économies d'impôt de près de 60 milliards de dollars dans l'exercice en cours et les cinq suivants. Voici un résumé des principales mesures fiscales annoncées. N'hésitez pas à contacter votre conseiller de PricewaterhouseCoopers pour évaluer l'incidence de ces changements sur vous ou votre entreprise.

### Mesures fiscales touchant les sociétés

#### Taux général d'impôt sur le revenu

L'Énoncé prévoit les réductions suivantes du taux général de l'impôt sur le revenu et du taux d'impôt sur le revenu applicable à la fabrication et à la transformation :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Actuel</b>	22,12 <sup>1</sup>	20,5	20	19	18,5	
<b>Proposé</b>		19,5	19	18	16,5	15

<sup>1</sup> Le taux de 2007 comprend la surtaxe des sociétés de 1,12 %, qui sera éliminée en 2008.

#### Collaboration visant à réduire les taux d'impôt des sociétés

Le gouvernement fédéral sollicite la collaboration des provinces et des territoires pour qu'ils portent à 10 % d'ici 2012 leurs taux d'impôt sur le revenu des sociétés. Le gouvernement vise à atteindre un taux combiné fédéral/provincial/territorial d'impôt sur le revenu des sociétés de 25 %, conférant au Canada le plus faible fardeau fiscal global sur les entreprises du G7. Voici une comparaison des taux généraux d'impôt sur le revenu des sociétés au Canada qui ont été annoncés.

	Une administration		Combiné	
	2007	2012	2007	2012
<b>Fédéral</b>	22,1	15	22,1	15
<b>Alberta</b>	10 <sup>1</sup>		32,1	25
<b>Colombie-Britannique</b>	12		34,1	27
<b>Manitoba</b>	14	13 <sup>2</sup>	36,1	28
<b>Nouveau-Brunswick</b>	13		35,1	28
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	14		36,1	29
<b>Nouvelle-Écosse</b>	16		38,1	31
<b>Ontario</b>	14		36,1	29
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	16		38,1	31
<b>Québec</b>	9,9	11,9	32	26,9
<b>Saskatchewan</b>	13 <sup>3</sup>	12	35,1	27
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	11,5		33,6	26,5
<b>Nunavut</b>	12		34,1	27
<b>Yukon</b>	15		37,1	30

<sup>1</sup> L'objectif à long terme de l'Alberta est de ramener le taux à 8 %. Aucune date n'a été précisée à cet égard.

<sup>2</sup> Le Manitoba réduira le taux à 12 % en 2009, sous réserve des exigences d'un budget équilibré.

<sup>3</sup> Le taux de la Saskatchewan est passé de 14 % à 13 % le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

## Autres conséquences

Les réductions du taux général d'impôt sur le revenu des sociétés s'appliqueront également à l'impôt sur les distributions par les fiducies et les sociétés de personnes cotées en bourse, qui s'applique généralement à compter de 2011. De plus, compte tenu de ces réductions, le gouvernement envisagera de rajuster le crédit d'impôt pour dividendes pour les dividendes déterminés.

## Taux des petites entreprises

Le taux des petites entreprises passe à 11 %. Cette diminution, prévue à l'origine pour 2009, est devancée à 2008, mais le plafond demeure à 400 000 \$.

	2007	2008	2009
Actuel	13,12 <sup>1</sup>	11,5	11,0
Proposé		11,0	

<sup>1</sup> Le taux de 2007 comprend la surtaxe des sociétés de 1,12 %, qui sera éliminée en 2008.

## État des changements aux fins comptables

Les changements apportés aux taux d'impôt ne sont pas considérés comme étant pratiquement en vigueur aux fins comptables.

## Mesures fiscales touchant les particuliers

Les mesures fiscales qui suivent représenteront une économie d'impôt d'environ 200 \$ à compter de 2007 pour chaque particulier ayant un revenu supérieur à 37 178 \$.

## Taux inférieur d'impôt sur le revenu des particuliers

Le taux inférieur d'impôt sur le revenu des particuliers, qui s'applique au revenu jusqu'à 37 178 \$, passe de 15,5 % à 15 %, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

## Montant personnel de base

Le montant personnel de base et le montant pour conjoint ou conjoint de fait (ou d'un proche entièrement à charge) est augmenté comme suit :

	2007	2008	2009
Actuel	8 929 \$	9 308 \$ <sup>1</sup>	10 094 \$ <sup>1</sup>
Proposé		9 600 \$	10 100 \$

<sup>1</sup> Ces montants tiennent compte d'une indexation de 2 %.

## Taxe sur les produits et services

Le taux de la taxe sur les produits et services (TPS) passera de 6 % à 5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et des mesures transitoires sont prévues.

Par suite de la réduction du taux de la TPS le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les droits d'accise sur le tabac augmenteront et les taux du droit pour la sécurité des passagers du transport aérien diminueront.

Le crédit pour TPS à l'intention des Canadiens admissibles demeurera à son niveau actuel ce qui, avec la réduction du taux de la TPS, se traduit par un avantage net pour les Canadiens à revenu faible et moyen.

**Tax News Network (TNN)** est une communauté fiscale virtuelle qui permet à ses membres d'avoir accès à de l'information canadienne et internationale, à des analyses et à des renseignements inédits pour les aider à prendre des décisions fiscales et commerciales éclairées. À vous de l'essayer! [www.ca.taxnews.com](http://www.ca.taxnews.com)

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., Canada, 2007. Tous droits réservés.

PricewaterhouseCoopers LLP/ s.r.l./s.e.n.c.r.l. a préparé la présente publication pour informer les lecteurs des derniers développements à la date de publication. Le texte ne constitue pas une analyse définitive de la loi et ne saurait remplacer non plus les conseils professionnels. Les lecteurs devraient faire appel à leurs conseillers professionnels pour déterminer comment l'information peut s'appliquer à leur situation.

La présente publication ne peut être affichée ou imprimée que si elle est destinée à un usage personnel et non commercial et est reprise intégralement (incluant tout avis de droit d'auteur et autre droit de propriété). Toute reproduction non autorisée est strictement interdite.

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario. PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. est une société membre de PricewaterhouseCoopers International Limited.